DEL2026-119

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20261113-DEL2026_119-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	14	19

L'an deux mille vingt-six, le 10 novembre à 18h32, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 6 novembre 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BÈGUE Kristen, Mme FORIN Laurence, M. DELAPORTE Christophe, Mme LE GOFF Lydia, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, Mme FIGLAREK Sylvie, Mme BUSSIÈRE Hélène, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie, Mme MAUGEY Davine.

Pouvoirs : M. ARTIGE Jean-François (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), LEDOYEN Jérôme (pouvoir à M. GOUARIN Joël), Mme FOURRIER Geneviève (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), M. DHEERE Christophe (pouvoir à Mme BÈGUE Kristen) M. LE LEUCH Éric (pouvoir à M. SERMIER François).

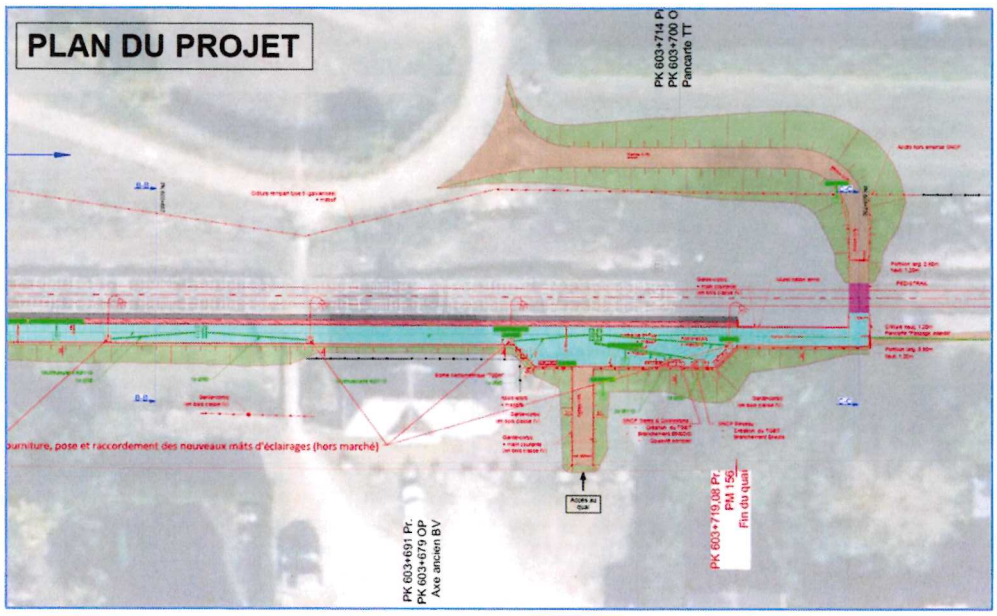
Date de convocation : 6 novembre 2026
Secrétaire de séance : M. DELAPORTE Christophe

119-2026 Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à SNCF Réseau : aménagement de la halte gare de Penthièvre

SNCF Réseau procède à des travaux de régénération des infrastructures ferroviaires de la ligne ferroviaire n° 473 000, sur les 26,5 km, reliant Auray et Quiberon. Cette opération est co-financée par l'Etat, la Région Bretagne, la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique et SNCF Réseau. Ces travaux ont pour objectif de remplacer les infrastructures vieillissantes afin d'assurer la sécurité ferroviaire et la pérennisation de ces infrastructures à 20 ans avec maintien de la vitesse des circulations et du nombre de circulations ferroviaires. Ils consistent à :

- Renouveler les composants de la voie (rails de réemploi, ballast et traverses),
- Régénérer certains Ouvrages d'Art/en terre, assainissement, pistes et abords,
- Moderniser et sécuriser les passages à niveau en fonction de la configuration et l'environnement (renouvellement des platelages, des installations de signalisation, et de Télécommunication, …),
- Remettre en conformité les haltes et gares avec régénération des quais, éclairage, aménagements et mise en accessibilité PMR pour les haltes et gares de Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon et Plouharnel.

Ces travaux se réaliseront du 14 septembre 2026 à mi-juin 2027, en fermeture de ligne pour les travaux principaux, majoritairement en période diurne. La présente convention (Annexe n° 6) détermine le cadre dans lequel la ville de Saint-Pierre-Quiberon délègue à la SNCF Réseau la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement relative à la mise en conformité de la halte de Penthievre et notamment la partie des travaux à réaliser sur emprise foncière de la commune de Saint-Pierre-Quiberon.



Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20261113-DEL2026_119-DE

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 5 novembre 2026,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Valide** la convention de délégation de maitrise d'ouvrage à SNCF réseau (Annexe n°6) ;
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

La secrétaire de séance
M. DELAPORTE Christophe

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 12 novembre 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN

MAIRIE DE ST-PIERRE-QUIBERON (56 MORBIHAN)